



Cartes Bancaires CB

Titres-Restaurant Dématérialisés : le déploiement national est en marche

Paris, le 17 novembre 2014

Huit mois à peine après le décret relatif à la dématérialisation des titres-restaurant, le déploiement national d'une solution innovante de cartes Titres-Restaurant Dématérialisées (cartes TRD) est lancé auprès de 180 000 commerçants affiliés pour qu'ils soient prêts à accepter cette nouvelle génération de cartes, dont les 3.5 millions de salariés bénéficiaires de titres papier pourraient bientôt être dotés.

Cette solution est le fruit d'une collaboration entre les banques, 4 émetteurs de titres-restaurant (Chèque Déjeuner, Edenred France, Natixis Intertitres et Sodexo Pass France), leur plateforme technique CONECS et le Groupement CB.

Une expérimentation grandeur nature de cette solution a été menée cet été auprès de 300 commerçants et 1500 salariés bénéficiaires, pour s'assurer que les transactions s'opéraient avec une grande fluidité pour le plus grand confort des commerçants et des salariés bénéficiaires.

UN EXAMEN TERRAIN REUSSI

Cette expérimentation qui s'est déroulée dans l'agglomération d'Orléans a recueilli un très fort taux de satisfaction auprès de tous les acteurs. Elle a permis de conforter le parcours client et le bon fonctionnement du dispositif. Ont été ainsi validés :

- **La facilité d'usage** tant pour le commerçant que pour le salarié bénéficiaire : il fallait qu'ils bénéficient d'une ergonomie similaire avec la même simplicité d'usage et la même sécurité que la carte bancaire CB dans laquelle ils ont confiance.
- **L'étanchéité totale** entre les paiements par cartes CB et les transactions réalisées avec carte TRD : bien que partageant le même terminal, les 2 flux de transactions sont séparés et ne se perturbent pas. Le commerçant bénéficie ainsi de relevés et de statistiques distincts entre les cartes bancaires CB et les cartes TRD.

Bien entendu, cette solution innovante respecte le cadre légal des cartes Titres-Restaurant Dématérialisées, différent des impératifs d'une carte de paiement universelle CB. Par exemple, une carte de paiement CB doit rester disponible 24h/24, 7j/7 et ce quelle que soit la nature de l'achat. Un titre-restaurant ne peut quant à lui être accepté que les jours travaillés, ne peut être utilisé que pour l'achat de denrées alimentaires pour respecter l'objectif légal de ce dispositif à vocation sociale.

Les conditions du succès étant réunies, le déploiement chez les commerçants a commencé, avec pour objectif une acceptation très large des cartes TRD à partir d'avril 2015.

ENCORE PLUS D'AVANTAGES POUR LES COMMERCANTS

Outre le gain de temps et la gestion optimisée inhérents à toutes les solutions dématérialisées (pas de titres papier à manipuler, à comptabiliser, à envoyer par la poste... une simple télécollecte et c'est réglé), cette solution propose :

- **Un seul terminal de paiement** : le même que celui que le commerçant utilise pour les cartes bancaires CB. Un simple paramétrage et c'est immédiatement opérationnel.
- **Une relation directe avec l'émetteur de titres-restaurant** : le commerçant est ainsi assuré de la complète traçabilité de ses transactions TRD et visualise, à chaque télécollecte, l'apport d'affaires de chaque émetteur sur un relevé distinct de celui des cartes bancaires CB.

.../...

Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patrino – 01 40 15 58 54 – priscilla-patrino@cartes-bancaires.com



Cartes Bancaires CB

.../...

DES AVANTAGES POUR LES SALARIES BENEFICIAIRES

Pour les bénéficiaires, ces nouvelles cartes TRD intègrent tous les avantages de la dématérialisation des titres-restaurant :

- **Les achats respectés au centime d'euro près.** Il n'y a plus la contrainte de la valeur faciale d'un titre-restaurant. Le montant réellement acheté est débité rendant possible plusieurs transactions dans la même journée dans la limite de 19€, le plafond quotidien autorisé.
- **Plus de risque de perdre ses titres-restaurants,** les passer à la machine à laver... En cas de perte, de vol ou d'endommagement, une nouvelle carte peut-être recréée avec la somme précédemment créditée.
- **L'accès en temps réel au solde de la carte.** Les salariés bénéficiaires pourront consulter leur solde via le ticket de caisse ou via des applications mises à leur disposition par chacun des émetteurs (internet, mobile ou autre).

Gilbert Arira, Directeur Général du Groupement des Cartes Bancaires CB, souligne que « *La dématérialisation des titres-restaurant participe à la modernisation de l'économie française. Fort des 30 ans d'innovation dans le développement et la sécurisation des cartes bancaires, l'expertise des banques et de CB bénéficie aujourd'hui à l'évolution très attendue de ce dispositif social majeur. Les cartes bancaires CB sont devenues le moyen de paiement préféré des français. Je souhaite que la dématérialisation des titres restaurant connaissent la même success story.* »



Le système CB en 2013 c'est :

Source : Cartes Bancaires CB

- 10.1 milliards de transactions
- 524.3 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 61.7 millions de cartes en circulation
- 58 624 distributeurs automatiques de billets
- 1.3 million de commerçants CB (*commerces de proximité, commerces à distance*)

Les titres-restaurant en France en 2013 c'est :

Source : CNTR / Emetteurs : Edenred France (**Ticket Restaurant**) – Groupe Chèque Déjeuner (**Chèque Déjeuner**) – Sodexo Services Avantages et Récompenses (**Chèque Restaurant**) – Natixis Intertitres (**Chèque de Table**)

- 740 millions de titres émis
- 5.5 milliards d'euros de volume d'émission
- 3.5 millions de salariés bénéficiaires
- 180 000 restaurateurs et commerçants assimilés acceptant les titres restaurant
- 120 000 entreprises utilisatrices dont 60% de petites entreprises

Les 4 émetteurs TRD, membres du Groupement des Cartes Bancaires CB



Contacts presse :

Françoise Fanari – 01 40 15 58 57 – francoise-fanari@cartes-bancaires.com
Priscilla Patruno – 01 40 15 58 54 – priscilla-patruno@cartes-bancaires.com